

Thème 2: La démarche de l'audit

1- Prise de connaissance générale de l'entreprise

- La compréhension de l'environnement dans lequel elle se situe l'entreprise auditée ainsi que l'identification de ses spécificités.

2- Evaluation du contrôle interne

- Identification et appréciation des dispositifs mises en place par l'entreprise pour se protéger contre les risques.

3- Examen des comptes

- Valider et examiner directement les comptes et les documents financiers.

Démarche dans le cadre de l'audit comptable et financier

Thème 2: La démarche de l'audit

Rappel de la définition de l'audit comptable et financier

Il s'agit d'un examen critique des informations financières d'une entité, auquel procède un professionnel compétent et indépendant, en vue d'exprimer une opinion motivée sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels.

Notions de régularité, sincérité et image fidèle:

- **Régularité:** c'est la conformité aux règles, principes et lois en vigueur (conformité aux normes). *Exemple:* conformité aux règles comptables, règles fiscales, etc.
- **Sincérité (fidélité):** C'est l'objectivité et la bonne foi dans l'application des règles et procédures.
- **Image fidèle:** c'est l'image donnée par les états de synthèse, les opérations de la société et sa situation financière.

Thème 2: La démarche de l'audit

1. Prise de connaissance générale de l'entreprise

Importance

Lors de la prise de connaissance de l'entreprise, l'auditeur cherche à collecter un maximum d'informations sur l'entreprise et son environnement afin de mieux connaître l'entreprise et de détecter l'existence de risques pour orienter sa mission.

Objectifs

Acquérir une connaissance générale de l'entreprise et de son environnement, avec pour objectif d'identifier les risques propres à cette entreprise.

Identifier les systèmes et les domaines significatifs, afin de déterminer les éléments sur lesquels l'auditeur va concentrer ses travaux.

Rédiger un plan de mission, afin de préciser et de formaliser la nature, l'étendue et le calendrier des travaux.

Thème 2: La démarche de l'audit

1. Prise de connaissance générale de l'entreprise

Etapes

1. Recherche de l'information

- **Nature d'activité:** produits, clients, fournisseurs, etc.
- **Secteur d'activité:** place de l'entreprise sur le marché, les concurrents, etc.
- **Structure et organisation générale de l'entreprise:** actionnariat, entreprise ou groupe, l'organigramme, etc.
- **Politiques:** financière, sociale, commerciale, etc.
- **Organisation administrative et comptable:** méthodes de traitement et de saisie des informations financières, existence de procédures, existence ou non d'un service d'audit interne, etc.
- **Pratiques comptables:** les pratiques en matière d'amortissement, en matières de provisions, les méthodes d'évaluation des stocks, etc.

Outils et techniques:

- **Le questionnaire de prise de connaissance;**
- **Entretiens:** avec le personnel, les responsables de l'entreprise;
- **La documentation interne et externe:** les contrats, les procès verbaux, les articles de la presse, etc.
- **Visite des locaux de l'entreprise:** lieux de production, services administratifs et comptables, etc.

Thème 2: La démarche de l'audit

1. Prise de connaissance générale de l'entreprise

Etapes

2. Analyse de l'information

Consiste à :

- Faire des comparaisons entre les données résultant des comptes annuels et des données antérieures, postérieures et prévisionnelles de l'entreprise;
- Analyser les fluctuations et les tendances;
- Étudier et analyser les éléments inhabituels résultant de ces comparaisons.

Exemples:

- Analyser la progression des ventes sur plusieurs exercices pour déterminer un taux de progression normal.
- Comparaison des ratios de structure financière qui peuvent être significatifs, comme par exemple:
 - ➔ **Ratio d'autonomie financière: Capitaux propres/Dettes;**
 - ➔ **Ratio de liquidité: Actif circulant à court terme/Dettes à court terme.**

Outils et techniques:

L'examen analytique:

- **Comparaisons de données;**
- **Analyses de tendances;**
- **Utilisation de l'informatique:** des tableurs sur ordinateur (Excel par exemple), des logiciels d'analyse, etc.

Thème 2: La démarche de l'audit

1. Prise de connaissance générale de l'entreprise

À la phase de prise de connaissance générale de l'entreprise, l'auditeur procède à la constitution du **dossier permanent**.

Utilité du dossier permanent

- Il regroupe **des documents et des informations** recueillis au cours des différentes étapes de la mission, et qui peuvent être utilisés pendant plusieurs années;
 - **Les documents et informations** classées dans le dossier permanent n'ont pas besoin d'être recherchées ou refaits chaque année.
- **Le dossier permanent** sert donc à:
- Eviter une répétition de certains travaux chaque année;
 - Transmettre d'un exercice à l'autre la connaissance de l'entreprise.

Contenu du dossier permanent

- Fiche signalétique de l'entreprise;
- Bref historique de l'entreprise;
- Organigramme;
- Comptes annuels des derniers exercices;
- Des notes sur le secteur d'activité, les statuts, la production, etc.
- Procès verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales;
- Listes des associés ou actionnaires;
- Contrats, etc.